

LE DUCK VP

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 28, le Moulin du Vièvre
27290 ST PHILBERT SUR RISLE

ACTE DE NOMINATION DU PRESIDENT

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS,

Le cinq avril,

A 10 heures,

Le soussigné :

Monsieur Vincent GIRAUD,

Demeurant 28, le Moulin du Vièvre 27290 ST PHILBERT SUR RISLE

Associé unique de la Société LE DUCK VP a désigné, à l'issue de la signature des statuts, le premier Président de la Société conformément à l'article 32 des statuts de ladite société.

I – NOMINATION DU PRESIDENT

Le soussigné nomme en qualité de Président de la société :

Monsieur Vincent GIRAUD

Né le 22 juin 1974 à DRANCY (93)

Demeurant 28, le Moulin du Vièvre 27290 ST PHILBERT SUR RISLE

De nationalité française

Pour une durée indéterminée,

Qui n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la société aura été immatriculée au Registre du commerce et des sociétés,

Et qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

GV

II – POUVOIRS DU PRESIDENT

Le Président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues par l'article 21 des statuts.

III – REMUNERATION DU PRESIDENT

La rémunération du Président sera fixée ultérieurement. En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par le Président associé unique.

Vincent GIRAUD

« Bon pour acceptation du mandat de Président »

Bon pour acceptation du mandat de Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Giraud', with a long horizontal stroke extending to the right.